

**Maître d'ouvrage** : COMMUNE DE RAMATUELLE

**Mandataire** : VAR AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT  
agissant au nom et pour le compte du Maître d'Ouvrage  
Tour l'Albatros – 109 avenue d'Entrecasteaux  
BP 1406  
83056 TOULON CEDEX



**OPERATION N° 577 - AMENAGEMENT DE LA PLAGE DE PAMPOLONNE A RAMATUELLE**

**MARCHE N° .....**

## **ACTE D'ENGAGEMENT**

**OBJET DU MARCHE** : Marché de Maîtrise d'œuvre pour la requalification d'un bâtiment unique abritant différentes fonctions actuellement (locaux techniques), déconstruction et reconstruction des sanitaires de l'aire de camping-car de Pampelonne et création d'un logement gardien à RAMATUELLE (VAR).

**Maître d'Ouvrage** : COMMUNE DE RAMATUELLE

**Mandataire** agissant au nom et pour le compte du Maître d'Ouvrage : VAR AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT - Tour l'Albatros avenue d'Entrecasteaux- BP 1406 – 83056 TOULON CEDEX

**Pouvoir Adjudicateur** : Monsieur Jérôme CHABERT, Directeur Général de Var Aménagement Développement, au nom et pour le compte de la Commune de Ramatuelle

Mode de dévolution du marché : la **procédure adaptée ouverte**. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 2° du Code de la commande publique

**Mois Mo (Mois précédent le mois de remise des offres) : Janvier 2024**

**Ordonnateur** : Le Directeur Général de VAR AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT, au nom et pour le compte de la Commune de Ramatuelle

**Comptable assignataire des paiements** : VAR AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT

**Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances** : Monsieur le Directeur Général de VAR AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT

**ARTICLE 1 - CONTRACTANT** (le maître d'œuvre est un groupement de personnes)

NOUS soussignés, cotraitants, engageant ainsi les personnes physiques ou morales groupées conjointes ci-après, désignées dans le marché sous le nom "LE MAITRE D'OEUVRE"

• **1<sup>er</sup> co-contractant** (cas d'une personne morale)

M Olivier Pavis d'Escurac ..... agissant

au nom et pour le compte de la Société PAVIS.D'ESCURAC.ARCHITECTE.....

Forme sociale SARL..... capital : 5.500 €.....

ayant son siège social à 26.Avenue Georges Clémenceau, 83310, COGOLIN.....

Tél : 06.15.87.56.46

Mail (secrétariat) : olivierpavis@gmail.com

et immatriculé au RCS de : Fréjus.....

sous le n° 812.115.251.....

code APE : 71.11Z.....

• **2<sup>ème</sup> co-contractant** (cas d'une personne morale)

M ..... agissant

au nom et pour le compte de la Société .....

Forme sociale ..... capital : .....

ayant son siège social à .....

Tél : ..... Mail (secrétariat) : .....

et immatriculé au RCS de : .....

sous le n° .....

code APE : .....

• **3<sup>ème</sup> co-contractant** (cas d'une personne morale)

M ..... agissant

au nom et pour le compte de la Société .....

Forme sociale ..... capital : .....

ayant son siège social à .....

Tél : ..... Mail (secrétariat) : .....

et immatriculé au RCS de : .....

sous le n° .....

code APE : .....

- **4<sup>ème</sup> co-contractant** (cas d'une personne morale)

M ..... agissant

au nom et pour le compte de la Société .....

Forme sociale ..... capital : .....

ayant son siège social à .....

.....

Tél : ..... **Mail (secrétariat) :** .....

et immatriculé au RCS de : .....

sous le n° .....

code APE : .....

et étant pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, représentés par **M.Olivier**  
Pavis D'Escurac.

dûment mandaté(e) à cet effet, solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la maîtrise d'ouvrage.

- NOUS ENGAGEONS, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières à exécuter la mission aux conditions ci-après, qui constituent l'offre du groupement que nous avons constitué,

- AFFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que nous sommes à jour des obligations, déclarations et attestations, tel que prévu aux articles L. 2142-1, R.2142-3, R.2142-4, R.2143-3 et R.2143-4 du Code de la commande publique, et que nous sommes titulaires d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que nous encourons, conformément aux attestations jointes au présent marché,

- CONFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants désignés à l'article 5 ci-après répondent aux conditions ci-dessus rappelées et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurance garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation est notifiée dans **120 jours** à compter de la date limite de remise mentionnée dans le règlement de consultation.

## **ARTICLE 2 - OFFRE DE PRIX**

### **2.1 - Conditions générales de l'offre de prix :**

- Est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m<sub>0</sub> (mois précédent le mois de remise de l'offre, Cf. page de garde)
- Résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération,
- Comprend les éléments de mission de maîtrise d'œuvre indiqués à l'article 1.5 du CCAP.

## 2.2 - Calcul de la rémunération

Le montant provisoire de la rémunération est calculé sur la base suivante :

**Comprenant la mission de base avec DIAG + les missions EXE Partielle limitée aux Quantitatifs et OPC**

Taux de rémunération :  $t = 13\%$

Part de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le Maître d'Ouvrage :

$C_0 = 347.000$  HT

Forfait provisoire de rémunération  $C_0 \times t = 45.110$  euros HT

TVA à 20% = 9.022 euros

Total = 54.132 euros TTC

Arrêté en lettres : .....

..... Cinquante quatre mille cent trente deux euros € TTC

## 2.3 - Modalités de calcul du forfait définitif

Le forfait définitif est arrêté dès que le coût prévisionnel C est établi, soit à la remise de l'APD.

Ce forfait est égal au produit du taux de rémunération  $t'$  par le coût prévisionnel C dans les conditions suivantes :

a.  $t' = t$

ou

b.  $t' = t(1 - \alpha)$ ,  $\alpha$  variant avec le coût prévisionnel C dans les conditions suivantes :

Coût prévisionnel C (en Euro HT)	Rémunération
$C \leq C_0$	$t' = t$
$C_0 < C \leq C_0 + 2\%$	$t' = t$
$C_0 + 2\% < C \leq C_0 + 20\%$	$t' = t(1-x)$ avec $x = 0,1$
$C > C_0 + 20\%$	le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité de refuser le projet et donc de résilier le marché ou d'accepter la nouvelle estimation en appliquant un abattement de 20% au taux $t$ .

## 2.4 - Modalités de rémunération

Le forfait de rémunération est rendu définitif selon les dispositions de l'article 4 du CCAP.

La part attribuée à chaque cotraitant est fixée dans l'annexe I au présent acte d'engagement.

### ARTICLE 3 - DELAIS D'EXECUTION

Les délais d'exécution des documents d'étude et du dossier des ouvrages exécutés sont les suivants :

ESQUISSE / DIAGNOSTIC	3 semaines
APS	3 semaines
APD/PC	3 semaines
PRO/ EXE partielle	3 semaines
ACT : - DCE	2 semaines
- RAO	2 semaines
VISA	1 semaine
DOE :	4 semaines

Le point de départ de ces délais est fixé comme suit :

- 1er élément : date de l'accusé de réception, par le maître d'œuvre, de l'ordre de service prescrivant l'exécution du premier document d'étude.
- Autres éléments ou parties d'éléments suivants : date de l'accusé de réception par le maître d'œuvre du prononcé de la réception du document d'études le précédant dans l'ordre chronologique de déroulement de l'opération.
- Dossier des ouvrages exécutés (DOE) : date de réception des travaux.

Durée prévisionnelle du Marché : 24 mois y/c 12 mois de garantie de parfait achèvement.

### ARTICLE 4 - PAIEMENTS

#### 4.1 - Modalités de paiement

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché par virements bancaires à 30 jours, libellés en Euro, établis à l'ordre du titulaire.

En cas de groupement les paiements seront effectués selon la modalité suivante :

En groupement conjoint (rayer obligatoirement l'une des mentions) :

- paiement sur un compte commun ouvert au nom du groupement,
- paiement à chaque cotraitant selon la répartition indiquée à l'annexe n° 1.

Le titulaire ou le groupement ci-après :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

accepte de percevoir l'avance prévue à l'article 6.1 du C.C.A.P.



Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal T.T.C de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Dans l'hypothèse où le titulaire du présent marché déclare sous-traiter certaines prestations, il est exigé de renseigner les annexes au présent acte d'engagement. Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement au contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché. Cette notification est réputée emporter acceptation des sous-traitants et agrément de ses conditions de paiement.

## 5.2. Montant de la créance

En conséquence, le montant maximal de la (ou des) créance(s) qui pourra(ont) être présentée(s) en nantissement ou cédée(s) par le (ou les) cotraitant(s) titulaire(s) sera(ont) respectivement de :

..... € pour le cotraitant mandataire.....  
..... € pour le cotraitant .....  
..... € pour le cotraitant .....  
..... € pour le cotraitant .....

## ARTICLE 6 - REPRESENTATION DU MAITRE D'OEUVRE

Pour exercer le contrôle des travaux, des visites de chantier auront lieu à la diligence du maître d'œuvre ou sur demande du Maître d'Ouvrage. La présence minimale sur le chantier du maître d'œuvre est de 1 fois par semaine. Le Maître d'Ouvrage pourra exiger du maître d'œuvre ou du mandataire qu'il se présente sur le chantier et qu'il convoque tout ou partie des cotraitants dont la présence sera jugée nécessaire.

En cas d'empêchement pour ces visites : "je serai représenté par *Solén Fernandes*.."

Le groupement sera représenté par .....

- dûment habilités pour prendre toutes décisions en mon nom,
- dûment habilités, par les membres du groupement, pour prendre toute décision en notre nom.

Le changement des personnes habilitées ci-dessus devra être notifié immédiatement, par écrit, au Pouvoir Adjudicateur.

## ARTICLE 7 - ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original,

A Cogolin .....

Le 09/02/2024 .....

Signature du candidat, du mandataire  
ou des membres du groupement <sup>1</sup>

**Olivier  
Pavis d'Escurac**  
Architecte HMO  
~~SàRL PAVIS D'ESCURAC ARCHITECTE  
T. 06 15 97 56 46 - 83310 - Cogolin  
N° ordre National : 517622  
N° ordre régional : PRO S02632~~

**Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement,**

A TOULON, le ...

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur, au nom et pour le  
compte de la COMMUNE DE RAMATUELLE,  
Le Directeur Général de V.A.D.

Jérôme CHABERT



## NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES<sup>2</sup>

Certificat de cessibilité établi en date du ..... à  
.....  
OU

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1  La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres

.....  
trois cent quarante sept mille euros HT

2  La totalité du bon de commande n°.....  
afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) : .....

3  La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants  
bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) : .....

4  La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) : .....

..... Quarante cinq mille cent dix euros HT

et devant être exécutée par PAVIS D'ESCURAC ARCHITECTES

en qualité de : ARCHITECTES  membre d'un groupement d'entreprise

.....  sous-traitant

A Cogolin ..... le 09/02/2024 .....<sup>3</sup>

Signature

  
Olivier  
Pavis d'Escurac  
Architecte HMO

SàRL PAVIS D'ESCURAC ARCHITECTE  
T. 06 15 87 56 46 | 83310 - Cogolin  
N° ordre National : S17622  
N° ordre régional : PRO S02632

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE RAMATUELLE

<sup>2</sup> Cochez la case qui correspond à votre choix , soit certification de cessibilité soit copie délivrée en unique exemplaire

<sup>3</sup> Date et signature originales

MANDATAIRE DU MAITRE D'OUVRAGE : VAR AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT

**OPERATION N° 577 - AMENAGEMENT DE LA PLAGES DE PAMPELONNE A RAMATUELLE**  
 Requalification d'un bâtiment unique abritant différentes fonctions actuellement (locaux techniques), déconstruction et reconstruction des sanitaires de l'aire de camping-car de Pampelonne et création d'un logement gardien à RAMATUELLE

MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE N° ...

**ANNEXE 1 - MISSIONS ET REPARTITION DES HONORAIRES**

Forfait de rémunération hors taxes : 45.110 ..... €

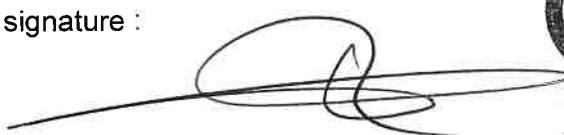
Taux de rémunération : t = 13 %

(y compris les missions complémentaires EXE Partielle Quantitatifs et OPC)

Eléments de missions	Répartition par cotraitant			
	Total	Part de	Part de	Part de
DIAG	1.804,40 HT			
ESQUISSE	4.962,10 HT			
APS	3.608,80 HT			
APD / PC	8.570,90 HT			
PRO / EXE partielle / DCE	8.570,90 HT			
VISA / MDT	3.608,80 HT			
DET / OPC	11.277,50 HT			
AOR / DOE				
TOTAL € HT :	45.110 HT			
TVA à 20 % :	9.022			
TOTAL € TTC :	54.132 TTC			

A... Cogolin ..... le 09/02/2024

Cachet et signature :




Olivier  
 Pavis d'Escurac  
 Architecte HMO

SàRL PAVIS D'ESCURAC ARCHITECTE

T. 06 15 87 56 46 | 83310 - Cogolin

N° d'ordre régional : PRO 502632

**ANNEXE N° 2 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS**

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant € H.T.	T.V.A. à 20%	Montant € T.T.C.
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
<b>Totaux</b>				

A ....., le .....

**Cachets et signatures :**

**MARCHES PUBLICS DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE<sup>2</sup>**

DC4

Le formulaire DC4 est un modèle de déclaration de sous-traitance qui peut être utilisé par les soumissionnaires ou titulaires de marchés publics pour présenter un sous-traitant. Ce document est fourni par le soumissionnaire ou le titulaire à l'acheteur soit au moment du dépôt de l'offre – en complément des renseignements éventuellement fournis dans le cadre H du formulaire DC2 – soit en cours d'exécution du marché public.

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses articles L. 1110-1, et R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-7 à R. 2162-12, R. 2162-13 à R. 2162-14 et R. 2162-15 à R. 2162-21 (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que R. 23612-1 à R. 2362-6, R. 2362-7, R. 2362-8, R. 2362-9 à R. 2362-12, et R. 2362-13 à R. 2362-18 (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

**A - Identification de l'acheteur****Désignation de l'acheteur :**

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au JOUE ou au BOAMP, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante)*

**Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances) :** *(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie)*

**B - Objet du marché public**

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au JOUE ou au BOAMP, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante. Toutefois, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par la présente déclaration de sous-traitance)*

<sup>2</sup> Document facultatif disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

## C - Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

(Cocher la case correspondante)

un document annexé à l'offre du soumissionnaire

un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement (sous-traitant présenté après attribution du marché)

un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du .....

## D - Identification du soumissionnaire ou du titulaire du marché public

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

PAVIS D'ESCURAC ARCHITECTES

Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

26 Avenue Georges Clemenceau 83310 - Cogolin

Adresse électronique : olivierpavis@gmail.com

Numéros de téléphone et de télécopie : 06 15 8756 46

Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD : 812 115 251

Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) : ARCHITECTE

En cas de groupement momentané d'entreprises, identification et coordonnées du mandataire du groupement :

## E - Identification du sous-traitant

**Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social** (si elle est différente de l'adresse postale), **adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD** :

**Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :**

**Adresses postale et du siège social** (si elle est différente de l'adresse postale) :

**Adresse électronique :**

**Numéros de téléphone et de télécopie :**

**Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD** :

**Forme juridique du sous-traitant** (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) et **numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers ou auprès d'un centre de formalité des entreprises :**

**Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant :**

(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. En MDS, joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant. Pour les autres marchés publics, ce document sera à fournir à la demande de l'acheteur)

**Le sous-traitant est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise** au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996 n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (Art. R. 2151-13 et R. 2351-12 du code de la commande publique) ?

Oui  Non

Pour les **marchés de défense ou de sécurité** passés par les services du ministère de la défense uniquement **et à condition** que le marché concerné soit un marché public de service ou de travaux ou un marché public de fournitures nécessitant des travaux de pose ou d'installation ou comportant des prestations de service (article R. 2393-33 du code de la commande publique), le sous-traitant est-il lié au titulaire ?

Oui  Non

## F - Nature des prestations sous-traitées

(Reprendre les éléments concernés tels qu'ils figurent dans le contrat de sous-traitance)

**Nature des prestations sous-traitées :**

**Sous-traitance de traitement de données à caractère personnel** (à compléter le cas échéant) :

Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s) : .....

La durée du traitement est : .....

La nature des opérations réalisées sur les données est : .....

La ou les finalité(s) du traitement sont : .....

Les données à caractère personnel traitées sont : ..... Les

catégories de personnes concernées sont : ..... Le

soumissionnaire/titulaire déclare que :

le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles ;

le contrat de sous-traitance intègre les clauses obligatoires prévues par l'article 28 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD).

Dans les **marchés de défense et de sécurité**, lieu d'exécution des prestations sous-traitées :

## G - Prix des prestations sous-traitées

### Montant des prestations sous-traitées :

Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations sous-traitées indiqué ci-dessous, revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée *infra*, constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.

#### a) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

- Taux de la TVA : .....
- Montant HT : .....
- Montant TTC : .....

#### b) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de travaux sous-traités relevant du 2<sup>nonies</sup> de l'article 283 du code général des impôts :

- Taux de la TVA : auto-liquidation (la TVA est due par le titulaire) : .....
- Montant hors TVA : .....

### Modalités de variation des prix :

Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct (article R. 2193-10 ou article R. 2393-33 du code de la commande publique) :  
(Cocher la case correspondante.)

Oui  Non

## H - Conditions de paiement

### Compte à créditer :

(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

PAVIS D'ESCURAC ARCHITECTE

### Nom de l'établissement bancaire : Numéro de

compte : 30002 08967 000 00 71059 Z



**Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance :**

(Cocher la case correspondante.)

Oui  Non

**I – Durée du contrat de sous-traitance en nombre de mois**

(Nota : Si la durée indiquée dans le contrat de sous-traitance ne correspond pas à un nombre entier, arrondir au nombre entier supérieur. Ex : 20 jours = 1 mois, 1 mois et 2 semaines = 2 mois, etc.)

La durée du contrat de sous-traitance en nombre de mois est de :

**J - Capacités du sous-traitant**

(Nota : Sauf pour les marchés de défense et de sécurité (MDS), ces renseignements ne sont nécessaires que lorsque l'acheteur les exige et qu'ils n'ont pas été déjà transmis dans le cadre du DC2 -voir rubrique H du DC2)

**J1 - Récapitulatif des informations et renseignements (marchés publics hors MDS) ou des pièces (MDS) demandés par l'acheteur dans les documents de la consultation qui doivent être fournis, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de son aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée, ses capacités économiques et financières ou ses capacités professionnelles et techniques :**

- .....
- .....
- .....
- .....
- .....

**J2 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les opérateurs économiques à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 ou de l'article R. 2343-15 du code de la commande publique) :**

**Adresse internet :**

**Renseignements nécessaires pour y accéder :**

## K - Attestations sur l'honneur du sous-traitant au regard des exclusions de la procédure

### K1 - Le sous-traitant déclare sur l'honneur (\*):

- a) dans l'hypothèse d'un marché public autre que de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique (\*\*);
- b) dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique.

Afin d'attester que le sous-traitant n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante :

(\*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5, aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

(\*\*) Dans l'hypothèse où le sous-traitant est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il devra prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.

**K2 – Documents de preuve disponibles en ligne** (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les opérateurs économiques à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 ou de l'article R. 2343-15 du code de la commande publique) :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

Adresse internet :

Renseignements nécessaires pour y accéder

## L - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public

(Cocher les cases correspondantes.)

**1<sup>ère</sup> hypothèse**  La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial**.

Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du code de la commande publique.

En conséquence, le titulaire produit avec le DC4 :

exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,  
OU

une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

2<sup>ème</sup> hypothèse  La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial modificatif** :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité, prévus à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du code de la commande publique, qui est joint au présent DC4 ;  
OU

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie :

- soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée,
- soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.

Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

### **M - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant**

*(Nota : Lorsque le DC4 est fourni durant la procédure de passation du marché en annexe de l'offre du soumissionnaire, il appartient à ce dernier de vérifier si, dans le cadre de la procédure concernée, la signature de ce formulaire est ou non exigée par l'acheteur à ce stade ; si le DC4 n'a pas été signé, l'acheteur, une fois le marché attribué, renvoie au titulaire le DC4 complété afin que ce dernier le retourne signé de lui-même et de son sous-traitant. L'acheteur pourra alors notifier au titulaire le marché, auquel sera annexé ce document, ce qui emportera agrément et acceptation des conditions de paiement du sous-traitant).*

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le sous-traitant :  
(personne identifiée rubrique E du DC4)

Le soumissionnaire ou le titulaire :  
(personne identifiée rubrique C1 du DC2)

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché public, accepte le sous-traitant et agréé ses conditions de paiement.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le représentant de l'acheteur :

**N-Notification de l'acte spécial au titulaire.**

*(Une copie de l'original du marché ou du certificat de cessibilité ou, le cas échéant, de l'acte spécial, doit être remise à chaque sous-traitant bénéficiant du paiement direct par l'acheteur public.)*

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :  
*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)*

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A \_\_\_\_\_ , le

Date de la dernière mise à jour : 12/10/2023.